

(Conteneur)



## Herbicide Métribuzine Mx 75 DF

**GROUPE 5 HERBICIDE**

Granules mouillables

Pour la suppression de certaines graminées et mauvaises herbes à feuilles larges

COMMERCIALE (AGRICOLE)

PRINCIPE ACTIF: Métribuzine 75 %

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**



**ATTENTION POISON**

N° D'HOMOLOGATION 33846 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 220 g – Vrac

**Corteva Agriscience Canada Company**

Suite 240, 115 Quarry Park Rd. SE

Calgary, AB

T2C 5G9

1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

#### **PREMIERS SOINS**

En cas d'empoisonnement, consulter IMMÉDIATEMENT un médecin ou communiquer avec un centre antipoison.

**EN CAS D'INGESTION :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

#### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

**AU MÉDECIN :** Aucun antidote particulier n'est disponible. Traiter le patient en fonction des symptômes.

**SYMPTÔMES D'EMPOISONNEMENT :** Le composé ne provoque pas de symptômes précis pouvant être diagnostiqués. Des troubles respiratoires et une sédation accompagnent l'empoisonnement.

#### **MISE EN GARDE**

- **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
- Nocif si ingéré, inhalé ou absorbé par la peau.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
- Éviter de respirer les poussières ou le brouillard de pulvérisation.
- Se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou utiliser les toilettes.
- Si le produit pénètre sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres.
- Laver les vêtements contaminés à l'eau chaude et au savon avant de les porter de nouveau.
- Se laver soigneusement à l'eau tiède et au savon après avoir manipulé le produit.
- Lire et respecter les directives et instructions figurant sur l'étiquette.
- NE PAS appliquer par voie aérienne.

**MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :** Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

#### **ENTREPOSAGE**

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Garder le contenant hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Garder dans un endroit frais et sec.

## **ÉLIMINATION**

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable.

### **Élimination du Contenant Recyclable**

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/ territoriale.

(Livret)



## Herbicide Métribuzine Mx 75 DF

**GROUPE 5 HERBICIDE**

Granules mouillables

Pour la suppression de certaines graminées et mauvaises herbes à feuilles larges

COMMERCIALE (AGRICOLE)

PRINCIPE ACTIF: Métribuzine 75 %

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**



**ATTENTION POISON**

N° D'HOMOLOGATION 33846 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 220 g – Vrac

**Corteva Agriscience Canada Company**

Suite 240, 115 Quarry Park Rd. SE

Calgary, AB

T2C 5G9

1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

**AVIS À L'UTILISATEUR** : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

#### **PREMIERS SOINS**

En cas d'empoisonnement, consulter IMMÉDIATEMENT un médecin ou communiquer avec un centre antipoison.

**EN CAS D'INGESTION** : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS** : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**CONTACT AVEC LES YEUX** : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION** : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

#### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

**AU MÉDECIN** : Aucun antidote particulier n'est disponible. Traiter le patient en fonction des symptômes.

**SYMPTÔMES D'EMPOISONNEMENT** : Le composé ne provoque pas de symptômes précis pouvant être diagnostiqués. Des troubles respiratoires et une sédation accompagnent l'empoisonnement.

#### **MISE EN GARDE**

- **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
- Nocif si ingéré, inhalé ou absorbé par la peau.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
- Éviter de respirer les poussières ou le brouillard de pulvérisation.
- Se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou utiliser les toilettes.
- Si le produit pénètre sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres.
- Laver les vêtements contaminés à l'eau chaude et au savon avant de les porter de nouveau.
- Se laver soigneusement à l'eau tiède et au savon après avoir manipulé le produit.
- Lire et respecter les directives et instructions figurant sur l'étiquette.

**Pendant les activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation, les opérateurs et autres personnes manipulant le produit doivent porter :**

- une chemise à manches longues et un pantalon long;
- des gants résistant aux produits chimiques;
- des lunettes de protection ou un écran facial;
- des chaussures et des chaussettes.

REMARQUE :

- Retirer l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé le produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer et, le plus tôt possible, bien se laver et enfiler des vêtements propres.
- Suivre les directives du fabricant relativement au nettoyage et à l'entretien de l'équipement de protection individuelle ou utiliser un détergent et de l'eau chaude. Conserver et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.

## **ENTREPOSAGE**

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Garder le contenant hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Garder dans un endroit frais et sec.

## **ÉLIMINATION**

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable.

### **Élimination du Contenant Recyclable**

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/ territoriale.

## **MISE EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

- Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.
- Ne pas pulvériser lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive. Ne pas permettre au brouillard de dériver sur des végétaux désirables.
- Ne pas contaminer l'eau avec les eaux de rinçage de l'équipement.
- Ne pas appliquer directement sur l'eau ou sur des terrains où de l'eau de surface est présente.
- Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.
- Après le traitement et pendant les épisodes de pluie suffisamment importants pour causer du ruissellement, ces produits chimiques peuvent atteindre les eaux de surface, y compris les cours d'eau et les réservoirs.
- Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.
- Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.
- La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

## **NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR**

Laver le pulvérisateur à fond pour enlever tout résidu d'herbicide risquant d'abîmer d'autres cultures. Choisir un endroit non cultivé, loin de toute source d'approvisionnement en eau, pour déverser les eaux résiduelles contenant de l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF. Bien rincer le réservoir du pulvérisateur, puis le remplir d'eau après avoir ajouté 250 mL de détergent fort pour chaque 100 L d'eau. Faire circuler le

mélange dans toutes les parties du pulvérisateur pendant 5 minutes, puis vider le réservoir par le circuit de pulvérisation. Répéter le procédé une deuxième fois.

Faire un dernier rinçage en remplissant le réservoir d'eau propre, puis faire circuler l'eau dans toutes les parties du pulvérisateur pendant 5 minutes et vider celui-ci par le circuit de pulvérisation. Nettoyer la pompe et les filtres des buses. Finalement, laver les surfaces extérieures du réservoir du pulvérisateur, les buses et les rampes.

## **MODE D'EMPLOI**

- Ne pas utiliser de tiges ou de feuilles traitées pour l'alimentation humaine ou animale à moins d'avis contraire sur l'étiquette. Utiliser uniquement selon les directives figurant sur l'étiquette.
- Ne pas excéder les doses recommandées sur l'étiquette. Un traitement inégal (chevauchement des largeurs d'application, variation de la vitesse d'avancement, pulvérisation pendant les virages en bout de champ, etc.) peut endommager les cultures et accroître les risques de dommages aux cultures subséquentes.
- Après la récolte, les pratiques culturales qui assurent un mélange du sol complet peuvent contribuer à réduire les risques de dommages aux cultures subséquentes.
- Ce produit ne doit pas être utilisé avec d'autres produits, sauf si la présente étiquette en fait mention spécifiquement.
- Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.
- NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

## **DIRECTIVES CONCERNANT LE MÉLANGE ET LA PULVÉRISATION**

- Il est essentiel que le pulvérisateur soit étalonné correctement avant de procéder à un traitement.
- Pression de pulvérisation - de 150 à 275 kPa
- Volume de pulvérisation - se reporter à la section appropriée de chaque culture pour connaître les volumes d'eau requis.
- Utiliser des tamis d'au moins 0,3 mm (50 mailles) dans les buses et les filtres du pulvérisateur (les filtres en feutre ou dont les mailles sont plus petites se bloqueront). On recommande l'utilisation d'un tamis 16 mailles du côté admission de la pompe.
- Les pointes de des buses ne doivent pas être plus fins de 6502, 8002 ou TK2 ou des buses de plus fort calibre.
- Ne pas utiliser de pulvérisateur à jet d'air ou d'autre matériel de pulvérisation haute pression pour un traitement avec l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF.
- L'AGITATION DOIT ÊTRE VIGOUREUSE ET CONTINUE PENDANT LE REMPLISSAGE ET LA PULVÉRISATION AFIN DE MAINTENIR UN MÉLANGE APPROPRIÉ. L'agitation assurée par la conduite de retour est insuffisante. Il faut que le pulvérisateur soit doté d'un tube de barbotage, d'un jet d'agitation ou d'un dispositif d'agitation mécanique. L'agitation doit engendrer des ondulations à la surface du liquide. La pompe doit fournir un débit adéquat au système de dérivation ou d'agitation par jet afin de maintenir un mélange homogène et ce, même lorsque les rampes sont en fonction.
- Vérifier fréquemment le pulvérisateur pendant les traitements pour s'assurer qu'il fonctionne correctement et qu'il produit un brouillard uniforme.
- Éviter les chevauchements qui entraînent un dépassement des taux recommandés.

### **Mélanges en cuve**

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas effectuer de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, le mélange de produits antiparasitaires en cuve peut entraîner une diminution de l'efficacité antiparasitaire ou une augmentation des dommages à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou [www.corteva.ca](http://www.corteva.ca) pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Avant de mélanger l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF selon les diverses possibilités figurant sur la présente étiquette, examiner le matériel de pulvérisation et s'assurer qu'il est entièrement propre et exempt de rouille ou de corrosion. Pour éviter toute contamination par des résidus de pesticides utilisés antérieurement, rincer les conduites avec de l'eau propre ou les détergents recommandés. Éliminer les eaux de rinçage en utilisant une méthode approuvée.

Voir, sur l'étiquette des autres produits, les méthodes de mélange recommandées. Voici la séquence de mélange et les mélanges en cuve recommandée pour l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF :

1. Remplir le réservoir du pulvérisateur ou le réservoir ravitailleur au quart avec de l'eau.
2. Mettre les circuits de recirculation et d'agitation en marche et continuer tout au long du mélange et de l'application.
3. Ajouter la quantité recommandée de l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF.
4. En cas de mélange en cuve des poudres mouillables ou d'autres produits se dispersant dans l'eau, voir les directives spécifiques au mélange sur l'étiquette des produits en question.
5. Remplir le réservoir du pulvérisateur avec la quantité d'eau désirée.
6. En cas de mélange en cuve des concentrés émulsifiables ou d'autres produits solubles, ajouter ces produits vers la fin du remplissage du réservoir du pulvérisateur.
7. Poursuivre l'agitation pendant le transport et la pulvérisation et ce, jusqu'à ce que le réservoir du pulvérisateur soit vide.

Les mélanges contenant l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF doivent être maintenus en agitation en tout temps et pulvérisés immédiatement. Ne pas laisser le mélange reposer pendant une période prolongée. La qualité de l'eau, le pH, la température et d'autres caractéristiques du mélange peuvent influencer sur la durée de conservation du mélange.

**REMARQUE :** S'il y a arrêt de la pulvérisation et de l'agitation avant que le réservoir du pulvérisateur ne soit vide, les matières en suspension se déposeront au fond du réservoir. Lorsque la pulvérisation doit être interrompue, il est recommandé de poursuivre l'agitation jusqu'à ce que la pulvérisation reprenne. Si l'agitation doit être interrompue avant que le réservoir du pulvérisateur ne soit vide, respecter les étapes suivantes avant de reprendre la pulvérisation :

1. Enlever le filtre principal.
2. Mélanger mécaniquement la solution (c.-à-d. l'aide d'une palette) avant de redémarrer la pompe. S'assurer que les sédiments se déplacent hors de la zone basse du réservoir.
3. Démarrer l'agitation à plein régime.
4. Gratter, avec la palette, les coins du réservoir.
5. Réinstaller le filtre principal.

À la fin de chaque journée de pulvérisation, rincer le réservoir et les conduites du pulvérisateur avec de l'eau.

### **DÉLAI DE SÉCURITÉ**

Ne pas entrer ou permettre aux travailleurs d'entrer dans les zones traitées pendant le délai de sécurité (DS) de 12 heures. Exception: si le produit est injecté ou incorporé au sol, des travailleurs peuvent pénétrer dans l'aire traitée s'ils n'entrent pas en contact avec le produit pulvérisé.

Ne pas appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. Seuls des manipulateurs portant un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés à pénétrer dans l'aire d'épandage pendant le traitement.

### **Application par pulvérisateur agricole**

NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

### ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens / marins.

Culture	Méthode d'épandage	Zones tampons de pulvérisation requises (en mètres) pour la protection d'un :						Habitat terrestre
		Habitat d'eau douce d'une profondeur de :			Habitat estuariens/marins d'une profondeur de :			
		Moins de 1 m	1 à 3 m	Plus de 3 m	Moins de 1 m	1 à 3 m	Plus de 3 m	
Soja	Pulvérisateur agricole	5	2	1	5	2	1	10
	Pulvérisateur agricole muni d'écrans	2	1	0	2	1	0	3
	Pulvérisateur agricole muni de buses à jet conique	4	1	1	4	1	1	5

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

### RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF est un herbicide du groupe 5. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF et à d'autres herbicides du groupe 5. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF ou les herbicides du même groupe 5 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins

susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.

- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company à 1-800-667-3852.

#### **UTILISATION POUR L'EST DU CANADA RENSEIGNEMENTS SUR LES CULTURES ET RESTRICTIONS**

L'herbicide Métribuzine Mx 75 DF assure une suppression des mauvaises herbes sélective dans les cultures suivantes :

<b>EST DU CANADA</b>
Soja

L'herbicide Métribuzine Mx 75 DF peut endommager certaines cultures de rotation :

- Les cultures suivantes : oignon, céleri, poivron, chou, laitue, épinard, betteraves à sucre et potagère, navet, citrouille, courge, concombre, melon, tabac et canola (colza) non résistant aux triazines sont sensibles à l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF et peuvent être endommagées si elles sont ensemencées dans un champ traité avec l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF pendant l'année de l'application ou l'année suivante.
- Les cultures protectrices ou ensemencées à l'automne telles que le blé, l'avoine et le seigle peuvent être endommagées si elles sont ensemencées au cours d'une saison où l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF a été utilisé.

#### **MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES**

REMARQUE : L'HERBICIDE MÉTRIBUZINE MX 75 DF HERBICIDE NE SUPPRIME PAS LES BIOTYPES RÉSISTANT AUX TRIAZINES.

#### **GRAMINÉES**

Brome des seigles

Sétaire verte

Échinochloa pied-de-coq

Sorgho d'Alep (jeunes pousses)

Digitaire sanguine

Panic capillaire  
Panic d'automne  
Sétaire glauque  
Sétaire géante

**MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES**

Mollugine verticillée<sup>1</sup>  
Sida épineuse<sup>1</sup>  
Lampourde glousteron  
Amarante fausse-blite  
Stellaire moyenne  
Amarante à racine rouge  
Petite herbe à poux  
Soude roulante  
Spargoute des champs<sup>3</sup>  
Bourse-à-pasteur  
Pissenlit (jeunes pousses)  
Tabouret des champs<sup>2</sup>  
Renouée scabre  
Abutilon  
Ortie royale<sup>3</sup>  
Renouée liseron<sup>2</sup>  
Stramoine commune<sup>1</sup>  
Moutarde des champs  
Renouée persicaire  
Patate douce  
Chénopode blanc  
Oxalide dressée<sup>1</sup>

<sup>1</sup>PRÉLEVÉE seulement

<sup>2</sup>POSTLEVÉE seulement

<sup>3</sup>Répression à l'aide de plusieurs applications de 200 g/ha en postlevée.

**TYPES DE SOLS ET RESTRICTIONS**

Les doses de l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF recommandées sont fonction de la texture du sol et de sa teneur en matière organique. Les tableaux de dosage figurant dans la présente étiquette font état de trois groupes de texture de sol, à savoir les textures grossières, moyennes et fines. S'il est difficile de classer le sol avec certitude, communiquer avec son représentant Corteva Agriscience Canada Company, son conseiller en sols et cultures ou toute autre personne compétente. Le tableau suivant classe les différents de sols par catégorie de texture :

<b>GROSSIÈRE</b>	<b>MOYENNE</b>	<b>FINE</b>
Sable loameux Loam sableux	Loam Loam limoneux Limon Loam sablo-argileux Argile sableuse	Loam limono-argileux Argile limoneuse Loam argileux Argile

- Dans le cas des sols à texture variable comportant des zones de texture grossière et sableuse, certains dommages peuvent être causés aux cultures dans les zones sableuses si la dose utilisée est celle prescrite pour les sols à texture plus fine.
- Les loams sableux et les loams limono-argileux sont des sols transitoires et peuvent être classés en tant que sols à texture moyenne dans certaines régions.
- Ne pas utiliser l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF sur les sols TOURBEUX, au risque d'endommager les cultures subséquentes.
- Ne pas utiliser sur les sols à texture grossière contenant moins de 2 % de matière organique.

## **RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAITEMENTS**

### **TRAITEMENT DE PRÉSEMIS SURFACE OU NON SÉLECTIF :**

- Dans les systèmes de travail de conservation du sol, de travail réduit du sol, de travail du sol sur billons, de cultures en bandes ou de semis direct.
- L'herbicide Métribuzine Mx 75 DF seul ou en mélange en cuve peut être utilisé pour un traitement en pleine surface jusqu'à 30 jours avant le semis.
- Si cela est possible, ne pas déplacer le sol traité à côté du rang ou déplacer du sol non traité sur la surface du sol au moment du semis, car l'efficacité de l'herbicide peut être réduite.
- La pluie ou une irrigation aérienne sont nécessaires pour amener l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF dans la couche supérieure du sol, là où germent les graines des mauvaises herbes.

### **TRAITEMENT EN PRÉSEMIS INCORPORÉ**

- Voir les directives sur l'incorporation en cuve figurant sur l'étiquette des produits d'association.
- Éviter d'incorporer en profondeur, car la suppression des mauvaises herbes sera moins efficace et/ou les risques de dommages aux cultures seront accrus.
- Incorporer avec des outils qui assurent une incorporation uniforme et à faible profondeur (exemple : pulvérisateur, herse, houe rotative, etc.).
- Une seule incorporation donne des résultats satisfaisants; toutefois, une seconde incorporation améliore en général le mélange de l'herbicide avec le sol et la suppression des mauvaises herbes (particulièrement sur les sols à texture grossière).

### **TRAITEMENT EN PRÉLEVÉE**

- L'herbicide Métribuzine Mx 75 DF seul ou en mélange en cuve recommandé peut être utilisé pour un traitement de pulvérisation en pleine surface après le semis de la culture, mais avant la levée de la culture ou des mauvaises herbes.
- Le traitement en prélevée peut-être effectué dans tous les systèmes culturaux (classique, de conservation, avec travail réduit du sol, avec travail sur billons, etc.).
- La pluie ou une irrigation aérienne sont nécessaires pour amener l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF dans la couche supérieure du sol, là où germent les graines des mauvaises herbes.
- Si des conditions d'humidité adéquates ne règnent pas dans les 7 à 10 jours suivant le traitement et que des mauvaises herbes commencent à lever, un léger passage avec une houe rotative ou une incorporation à faible profondeur (au plus 1,25 cm) améliorera le rendement, réduira les dommages aux cultures, activera le produit chimique et préviendra la formation d'une croûte sur le sol.
- Un temps sec ainsi que des pluies ou une irrigation excessive après le traitement peuvent réduire l'efficacité de l'herbicide.
- Ne pas procéder à une irrigation massive immédiatement après le traitement.

### **TRAITEMENT EN POSTLEVÉE HÂTIVE**

- Ne pas mélanger l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF en cuve avec des engrais liquides, des huiles, des concentrés d'huile ou des surfactants pour un traitement en postlevée, car d'importants dommages peuvent être causés aux cultures.
- Ne pas récolter dans les 60 jours qui suivent le traitement en postlevée, à moins d'avis contraire.
- Une couverture de pulvérisation complète sur la surface foliaire des mauvaises herbes est essentielle pour une suppression adéquate en postlevée.

### **TRAITEMENT EN BANDES**

- Dans le cas d'un traitement en bandes, le produit peut être appliqué en prélevée et en postlevée, de la manière indiquée ci-dessus, mais en utilisant proportionnellement moins de l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF par hectare :

$$\frac{\text{Largeur des bandes en cm}}{\text{Largeur des rangs en centimètres}} \times \text{Taux pleine surface/ha} = \text{Taux en bandes/ha}$$

- Les mauvaises herbes se trouvant entre les bandes traitées doivent être supprimées par un travail du sol, au besoin; il faut utiliser des écrans de protection pour empêcher le sol fraîchement retourné d'atteindre les bandes traitées.

### SOJA - EST DU CANADA

- Utiliser la dose prescrite pour un traitement en pleine surface en prélevée avec 150 à 300 L d'eau par hectare et en présemis incorporé avec au moins 100 L d'eau par hectare.
- Les traitements avec l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF effectués à des doses supérieures à celles recommandées peuvent causer des brûlures, un jaunissement ou un rabougrissement de la culture. Si de fortes pluies surviennent peu de temps après le traitement, la culture peut être endommagée, particulièrement dans les zones mal égouttées où l'eau peut rester pendant plusieurs jours. La semence de soja doit être placée à au moins 4 cm sous la surface du sol.
- VARIÉTÉS : Ne pas utiliser l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF sur les variétés AC Brant, Apache, Baron, Eramosa, Maple Amber, Maple Ridge, IA 1003 ou S-240. Avant d'utiliser l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF, consulter son représentant UPI, son détaillant de produits chimiques ou son fournisseur de semences pour obtenir de plus amples renseignements sur la tolérance des variétés de soja.
- NE PAS UTILISER L'HERBICIDE MÉTRIBUZINE MX 75 DF SUR DES SOLS SABLEUX OU SUR DES SOLS À TEXTURE GROSSIÈRE COMPORTANT MOINS DE 2 % DE MATIÈRE ORGANIQUE.
- Ne pas effectuer plus d'un traitement par saison, peu importe la méthode employée.

### Métribuzine Mx 75 DF utilisé seul : application en prélevée<sup>1</sup>

Texture de sol	Taux par hectare et matière organique		
	Moins de 2 %	2 à 4%	Plus de 4%
GROSSIÈRE	NE PAS UTILISER	550 g	750 g
MOYENNE	750 g	925 g	1,1 kg
FINE	1,1 kg	1,25 kg	1,5 kg

1. REMARQUES CONCERNANT LE SÉMIS DIRECT ou LE TRAVAIL MINIMUM : NE PAS UTILISER l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF sur les sols de texture grossière. Lorsque les conditions sont mauvaises (sécheresse), les additifs suivants peuvent être utilisés pour effectuer les traitements recommandés : concentré d'huile (Assist) à 1 % v/v ou surfactant non ionique à 0,1 % v/v.

### MÉTRIBUZINE MX 75 DF UTILISÉ AVEC D'AUTRES HERBICIDES

Se reporter à l'étiquette du ou des produits d'association pour connaître les recommandations pertinentes, les directives concernant l'utilisation, les restrictions, les précautions et les mauvaises herbes supplémentaires supprimées qui ne sont pas précisées sur la présente étiquette. À moins qu'il ne soit interdit de le faire sur cette étiquette ou sur les étiquettes des produits d'association, procéder à un traitement en pleine surface ou en bandes.

### Métribuzine Mx 75 DF utilisé mélange en cuve : incorporé en présemis

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Taux par hectare et textures de sol		
		GROSSIÈRE	MOYENNE	FINE
Graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges	Métribuzine Mx 75 DF <sup>1</sup>	550 g	750 g	750 g
	plus Treflan Liquid E.C. Herbicide (480 g/L)	+ 1,2 L	+ 1,7 L	+ 2,4 L
Ci – dessus plus souchet comestible	Métribuzine Mx 75 DF <sup>1</sup>	550 g	750 g	750 g
	plus Dual Magnum/Dual II Magnum ou S-Metolachlor 960 Herbicide	+ 1,15 à 1,75 L	+ 1,15 à 1,75 L	+ 1,15 à 1,75 L
	Métribuzine Mx 75 DF	550 g	750 g	750 g
	plus Frontier Max Herbicide <sup>2</sup>	+ 1,56 à 1,75 L	+ 1,56 à 1,75 L	+ 1,56 à 1,75 L

Graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges annuelles non résistantes aux triazines	Métribuzine Mx 75 DF	0,5 kg	0,65 kg	0,83 kg
	plus Axiom DF Herbicide Granulaire A 68% Se Dispersant Dans L'eau <sup>3</sup>	+ 0,84 kg	+ 1,12 kg	+ 1,26 kg

#### Métribuzine Mx 75 DF utilisé en mélange en cuve en présemis incorporé

1. Sur des sols argileux lourds de type Brookston, la dose de l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF doit être accrue au maximum (1,1 kg/ha) pour assurer une suppression tout au long de la saison.
2. La dose plus faible de l'herbicide Frontier Max supprime seulement le souchet jaune.
3. Le mélange en réservoir avec l'herbicide Axiom DF Herbicide Granulaire A 68% Se Dispersant Dans L'eau peut être appliqué jusqu'à 7 jours avant le semis.

#### Métribuzine Mx 75 DF utilisé en prélevée, après l'incorporation en présemis d'autres herbicides

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Taux par hectare et textures de sol		
		GROSSIÈRE	MOYENNE	FINE
Graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges	Treflan Liquid E.C. Herbicide (480 g/L)	1,2 L	1,7 L	2,4 L
	sui de Métribuzine Mx 75 DF <sup>1</sup>	550 à 750 g	750 à 1100 g	1,1 à 1,5 kg
Ci – dessus plus souchet comestible	Dual Magnum/Dual II Magnum ou S-Metolachlor 960 Herbicide	1,15 à - 1,75 L	1,15 - 1,75 L	1,15 – 1,75 L
	sui de Métribuzine Mx 75 DF <sup>1</sup>	550 à 750 g	750 à 1100 g	1,1 à 1,5 kg

1. La dose de l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF est fonction de la teneur en matière organique du sol. Voir les doses pour l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF utilisé seul. Lorsque les populations de mauvaises herbes à feuilles larges sont faibles, les doses de l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF peuvent être réduites de 25 %.

#### Métribuzine Mx 75 DF utilisé seul ou en mélange en cuve (semis direct ou travail minimum) en présemis de surface (jusqu'à 30 jours avant le semis) ou en traitement non sélectif

Mauvaises herbes supprimées	Produits <sup>1</sup>	Taux par hectare et textures de sol		
		GROSSIÈRE	MOYENNE	FINE
Mauvaises herbes annuelles de moins de 4 cm de hauteur et suppression résiduelle des mauvaises herbes annuelles <sup>2</sup>	Métribuzine Mx 75 DF	Ne pas utiliser	0,75 à 1,1 kg	1,1 à 1,5 kg
Ci-dessus plus les graminées	Métribuzine Mx 75 DF plus imazéthapyr (c.-à-d. produits contenant de l'imazéthapyr comme seul principe actif)	Ne pas utiliser	0,53 à 1,0 kg + 75 à 100 g e.a.	0,64 à 1,3 kg + 75 à 100 g e.a.
Pour un meilleur traitement non sélectif des mauvaises herbes énumérées ci-devant, y compris la suppression des mauvaises herbes de plus de 4 cm et les mauvaises	L'un des traitements ci-dessus, plus Roundup Transorb Herbicide Liquide <sup>3</sup>	Ne pas utiliser	+ 1,25 L	+ 1,25 L
	ou autres produits à base de glyphosate contenant du glyphosate comme seul ingrédient actif <sup>3</sup>		ou 450 à 685 g e.a.	ou 450 à 685g e.a.

herbes vivaces levées				
Graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges annuelles non résistantes aux triazines <sup>4</sup>	Métribuzine Mx 75 DF plus Axiom DF Herbicide Granulaire A 68% Se Dispersant Dans L'eau <sup>5</sup>	Ne pas utiliser	0,65 kg + 1,12 kg	0,83 kg + 1,26 kg
Pour un traitement non sélectif des mauvaises herbes énumérées ci-dessus, y compris la suppression des mauvaises herbes de plus de 4 cm et les vivaces	Le traitement ci-dessus plus Roundup Transorb Herbicide Liquide <sup>3</sup> ou autres produits à base de glyphosate contenant du glyphosate comme seul ingrédient actif <sup>3</sup>	Ne pas utiliser	+ 2,5 L  ou 1260 g e.a.	+ 2,5 L  ou 1260 g e.a.
Mauvaises herbes levées, annuelles et vivaces et une suppression résiduelle de mauvaises herbes annuelles y compris l'arroche étalée jusqu'au stade de 10 feuilles	Métribuzine Mx 75 DF <sup>7</sup> plus Roundup WeatherMax avec la Transorb 2 Technology Liquid Herbicide <sup>3</sup> ou autres produits à base de glyphosate contenant du glyphosate comme seul ingrédient actif <sup>3</sup>	Ne pas utiliser	0,75 à 1,1 kg + 1,67 L  ou 900 g e.a.	1,1 à 1,5 kg + 1,67 L  ou 900 g e.a.
Mauvaises herbes annuelles de moins de 4 cm de hauteur et la suppression résiduelle contre les mauvaises herbes annuelles <sup>7</sup>	Métribuzine Mx 75 DF plus Dual Magnum/Dual II Magnum ou S-Metolachlor 960 Herbicide	0,67 à 0,75 kg + 1,15 à 1,75 L	0,75 à 1,1 kg + 1,15 à 1,75 L	1,1 à 1,5 kg + 1,15 à 1,75 L
Graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges, y compris mauvaises herbes levées, annuelles ou vivaces	Le traitement ci-dessus plus Roundup WeatherMax avec Transorb 2 Technology Herbicide Liquide <sup>3</sup> ou autres produits à base de glyphosate contenant du glyphosate comme seul ingrédient actif <sup>3</sup>		+ 1,55 à 1,67 L  ou 837 à 900 g e.a.	

- Lorsque les conditions sont mauvaises (sécheresse) et pour obtenir un meilleur traitement non sélectif des petites mauvaises herbes levées annuelles, les additifs suivants peuvent être utilisés pour effectuer les traitements recommandés :
  - concentré d'huile (Assist) à 1 % v/v
  - surfactant non ionique à 0,1 % v/v
  - huile de culture, 28-0-0, ou 10-34-0 à 5% v/v (pour les mélanges en cuve avec les herbicides Dual Magnum/Dual II Magnum ou S-Metolachlor 960 +/- un herbicide glyphosate, seulement)
- Utiliser la dose la plus élevée pour supprimer les graminées nuisibles ou lorsque la population de mauvaises herbes à feuilles larges est dense.

3. Les doses peu élevées de glyphosate n'assurant pas la suppression efficace des vivaces, telles que le chiendent. Consulter l'étiquette des glyphosate produits au sujet des mauvaises herbes vivaces supprimées.
4. Au cas où des mauvaises herbes seraient présentes au moment du traitement, appliquer ce mélange en cuve avec un herbicide glyphosate produit.
5. Le mélange en cuve avec l'herbicide Axiom DF Herbicide Granulaire A 68% Se Dispersant Dans L'eau peut être appliqué jusqu'à 7 jours avant le semis.
6. Utiliser la dose la plus élevée si la population de mauvaises herbes est dense et/ou sur les sols riches en matière organique (plus de 4 %) et appartenant aux classes de sols le plus fins.
7. Consulter le tableau qui s'intitule « Métribuzine Mx 75 DF utilisé seul en prélevée » pour les doses spécifiques basés sur les types de sols et la teneur en matière organique.

**Applications en prélevée de Métribuzine Mx 75 DF utilisé en mélange en cuve (pour tous les systèmes culturaux, à moins d'indications contraires)**

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Taux par hectare et textures de sol		
		GROSSIÈRE	MOYENNE	FINE
Graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges	Travail conventionnel Métribuzine Mx 75 DF <sup>2,3,5</sup> plus Dual Magnum/Dual II Magnum ou S-Metolachlor 960 Herbicide <sup>6</sup>	550 à 750 g + 1,15 à 1,75 L	750 à 1100 g + 1,15 à 1,75 L	1,1 à 1,5 kg + 1,15 à 1,75 L
	Semis direct ou travail minimum Métribuzine Mx 75 DF <sup>1,2,3,5</sup> plus Dual Magnum/Dual II Magnum ou S-Metolachlor 960 Herbicide <sup>6</sup>	550 g + 1,15 à 1,75 L	750 à 1100 g + 1,15 à 1,75 L	1,1 à 1,5 kg + 1,15 à 1,75 L
	Métribuzine Mx 75 DF plus Axiom DF Herbicide Granulaire A 68% Se Dispersant Dans L'eau <sup>4</sup>	500 g + 840 g	650 g + 1120 g	830 g + 1260 g
	Métribuzine Mx 75 DF plus Frontier Max Herbicide <sup>2</sup>	550 g + 1,1 à 1,4 L	670 g + 1,1 à 1,4 L	750 g + 1,1 à 1,4 L
	Les mauvaises herbes énumérées ci-dessus, plus suppression partielle de la morelle noire et du panic millet	Travail conventionnel Métribuzine Mx 75 DF <sup>2</sup> plus imazéthapyr (c.-à-d. produits contenant de l'imazethapyr comme seul principe actif)	550 à 750 g + 75 à 100 g e.a.	750 à 1100 g + 75 à 100 g e.a.
	Semis direct ou travail minimum Métribuzine Mx 75 DF <sup>1,5</sup> plus imazéthapyr (c.-à-d. produits contenant de l'imazethapyr comme seul principe actif)	Ne pas utiliser	0,53 à 1,0 kg + 75 à 100 g e.a.	0,64 à 1,33 kg + 75 à 100 g e.a.
Pour un meilleur traitement non sélectif des	L'un des traitements ci-dessus, en semis direct ou travail minimum	Ne pas utiliser		

mauvaises herbes énumérées ci-dessus, y compris la suppression des mauvaises herbes de plus de 4 cm et la vivaces déjà levées	plus Roundup WeatherMAX avec Transorb 2 Herbicide Liquide <sup>7,8</sup> ou autres produits à base de glyphosate contenant du glyphosate comme seul ingrédient actif <sup>7,8</sup>		+ 0,83 L  ou 450 g e.a.	+ 0,83 L  ou 450 g e.a.
Graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges, y compris la morelle, les mauvaises herbes levées, annuelles ou vivaces	Semis direct ou travail minimum Métribuzine Mx 75 DF <sup>1,2,3,5</sup> plus Dual Magnum/Dual II Magnum ou S-Metolachlor 960 Herbicide plus Roundup WeatherMAX avec Transorb 2 Herbicide Liquide <sup>8</sup> ou autres produits à base de glyphosate contenant du glyphosate comme seul ingrédient actif <sup>8</sup>	550 g + 1,15 à 1,75 L	750 à 1100 g + 1,15 à 1,75 L	1,1 à 1,5 kg + 1,15 à 1,75 L
		+ 2,35 à 2,5 L  ou 837 à 900 g e.a.		

1. En SEMIS DIRECT ou TRAVAIL MINIMUM : Lorsque les conditions sont mauvaises (sécheresse) et pour obtenir un meilleur traitement non sélectif des petites mauvaises herbes levées annuelles, les additifs suivants peuvent être utilisés pour effectuer les traitements recommandés :
  - concentré d'huile (Assist) à 1 % v/v
  - surfactant non ionique à 0,1 % v/v
  - huile, 28-0-0, ou 10-34-0 à 5% v/v (pour les mélanges en réservoir avec des herbicides Dual Magnum/Dual II Magnum ou S-Metolachlor 960 Herbicide +/- un herbicide *glyphosate*, seulement)
2. La dose de l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF est fonction de la teneur en matières organiques du sol. Voir les doses pour l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF utilisé seul.
3. Lorsque les populations de mauvaises herbes à feuilles larges sont faibles, les doses de l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF peuvent être réduites de 25 %.
4. En SEMIS DIRECT ou TRAVAIL MINIMUM, NE PAS UTILISER ce mélange en réservoir sur les sols de texture grossière.
5. Utiliser la dose la plus élevée si la population de mauvaises herbes est dense et/ou sur les sols riches en matières organiques (plus de 4 %) et appartenant aux classes de sols le plus fins.
6. Y compris la morelle : La morelle noire et la morelle d'Amérique sont supprimées par un mélange en réservoir avec l'herbicide Dual Magnum/Dual II Magnum ou S-Metolachlor 960 Herbicide seulement.
7. À l'exception des mélanges en cuve avec l'herbicide Axiom DF ou Frontier Max Herbicide.
8. Les doses peu élevées de glyphosate n'assurant pas la suppression efficace des vivaces, telles que le chiendent. Consulter l'étiquette des glyphosate produits au sujet des mauvaises herbes vivaces supprimées.

## UTILISATIONS POUR L'OUEST DU CANADA

### RENSEIGNEMENTS SUR LES CULTURES ET RESTRICTIONS

L'herbicide Métribuzine Mx 75 DF assure une suppression des mauvaises herbes sélective dans les cultures suivantes :

<b>OUEST DU CANADA</b>
Soja

#### L'herbicide Métribuzine Mx 75 DF peut endommager certaines cultures de rotation :

- Les cultures suivantes : oignon, céleri, poivron, cultures de choux, laitue, épinard, betteraves à sucre et potagère, navet, citrouille, courge, concombre, melon, tabac et canola (colza) non résistant aux triazines sont sensibles à l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF et peuvent être endommagées si elles sont ensemencées dans un champ traité avec l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF pendant l'année en cours ou l'année suivante.
- Les cultures protectrices ou ensemencées à l'automne telles que le blé, l'avoine et le seigle peuvent être endommagées si elles sont ensemencées au cours d'une saison où l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF a été utilisé.

#### MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

REMARQUE : L'HERBICIDE MÉTRIBUZINE MX 75 DF NE SUPPRIME PAS LES BIOTYPES RÉSISTANT AUX TRIAZINES; LES HERBICIDES TREFLAN LIQUID EC HERBICIDE NE SUPPRIMENT PAS LES BIOTYPES RÉSISTANT À LA TRIFLURALINE.

#### Soja en présemis incorporé avec l'herbicide Treflan Liquid E.C. Herbicide

Brome, brome des seigles, échinochloa pied-de-coq, éragrostide fétide, éleusine de l'Inde, folle avoine, ivraie de Perse, pâturin annuel, sétaire verte, sétaire glauque. Amarante à racine rouge, bourse-à-pasteur, chénopode blanc, canola (colza) spontané non résistant aux triazines, mollugine verticillée, moutarde des champs, ortie royale, pourpier potager, renouée des oiseaux, renouée liseron, renouée persicaire, renouée scabre, saponaire des vaches, soude roulante (non contrôlé dans les féveroles) stellaire moyenne, tabouret des champs.

#### TYPES DE SOLS ET RESTRICTIONS

Les doses de l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF recommandées sont fonction de la texture du sol et de sa teneur en matière organique. Les tableaux de dosage figurant dans la présente étiquette font état de trois groupes de texture de sol, à savoir les textures grossières, moyennes et fines. S'il est difficile de classer le sol avec certitude, communiquer avec son représentant de Corteva Agriscience Canada Company, son conseiller en sols et cultures ou toute autre personne compétente. Le tableau suivant classe les différents de sols par catégorie de texture :

<b>GROSSIÈRE</b>	<b>MOYENNE</b>	<b>FINE</b>
Sable loameux Loam sableux	Loam Loam limoneux Limon Loam sablo-argileux Argile sableuse	Loam limono-argileux Argile limoneuse Loam argileux Argile

- Dans le cas des sols à texture variable comportant des zones de texture grossière et sableuse, certains dommages peuvent être causés aux cultures dans les zones sableuses si la dose utilisée est celle prescrite pour les sols à texture plus fine.
- Les loams sableux et les loams limono-argileux sont des sols transitoires et peuvent être classés en tant que sols à texture moyenne dans certaines régions.
- Ne pas utiliser l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF sur les sols TOURBEUX, au risque d'endommager les cultures subséquentes.
- Ne pas utiliser sur les sols à texture grossière contenant moins de 2 % de matière organique.

## RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAITEMENTS PRÉSEMIS INCORPORÉ (TRAITEMENT D'AUTOMNE ET DE PRINTEMPS)

- Travailler la terre au cultivateur pour détruire les mauvaises herbes existantes avant d'effectuer un traitement avec l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF en mélange en cuve avec un produit d'association. Dans le cas des chaumes, déchaumer et bien enfouir les tiges, à une profondeur de 10 à 15 cm. Un instrument à disque donne les meilleurs résultats. Afin de ne pas concentrer les graines de folle avoine sous la couche traitée, ne pas labourer la terre (avec une charrue à versoir) avant le traitement.
- Les mélanges en réservoir avec l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF peuvent être appliqués en pulvérisation en pleine surface, puis incorporés au sol par deux passages dans différentes directions (voir le tableau ci-après pour des directives précises).
- L'herbicide Métribuzine Mx 75 DF en mélange en cuve avec un produit d'association recommandé peut être utilisé à l'automne ou au printemps. La première incorporation doit être effectuée dans les 24 heures suivant le traitement. Dans le cas des traitements d'automne, la deuxième incorporation peut être effectuée au printemps, au moment de la préparation du lit de semence. Il est préférable que les deux incorporations aient lieu à l'automne et qu'elles soient suivies d'un travail du sol à faible profondeur (pulvérisateur ou vibroculteur à 5 à 8 cm de profondeur) au printemps avant le semis.
- L'incorporation faite avec des instruments réglés à une profondeur inférieure à 8 cm ou supérieure à 10 cm peut entraîner une suppression inégale des mauvaises herbes et des dommages aux cultures.
- Un traitement inégal ou une incorporation inadéquate de l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF et de l'herbicide d'association peut entraîner une suppression inégale des mauvaises herbes ou des dommages aux cultures, selon les doses utilisées.
- Lorsque les conditions sont difficiles, notamment en cas de maladie des semis, de températures froides, d'un semis trop profond, d'un excès d'humidité, de fortes concentrations de sel ou de sécheresse, les pousses peuvent être affaiblies et le risque de dommage par les herbicides peut être accru. On peut observer un éclaircissement temporaire de la couleur du bord des feuilles ou des cotylédons ainsi qu'un léger retard de croissance. Ces conditions sont vite corrigées et n'ont généralement pas un effet permanent.

Instrument aratoire	Profondeur de travail	Vitesse du tracteur	Remarques
Pulvérisateur tandem ou disquieuse	8 à 10 cm	7 à 10 km/h	Préférable sur chaume
Vibroculteur	8 à 10 cm	10 à 13 km/h	Ne pas utiliser si le sol est croûté, motteux ou trop humide pour assurer un mélange homogène.
Cultivateur en profondeur	Non recommandé		
Cultivateur à barres			
Herses			
Chisel			
Semoir à houes			

### TRAITEMENT EN POSTLEVÉE

- La semence doit être placée à au moins 5 cm sous la surface du sol.
- Ne pas utiliser sur une culture contre-ensemencée de plantes fourragères.
- Ne pas traiter plus d'une fois par saison.
- Ne pas mélanger en cuve avec d'autres pesticides, agents mouillants ou surfactants.
- Pour une couverture optimale, tourner la rampe de pulvérisation de 45° vers l'avant.
- L'effet sur les mauvaises herbes peut ne pas être visible avant 7 à 10 jours après le traitement.
- L'herbicide Métribuzine Mx 75 DF peut être utilisé lorsque la culture est humectée de rosée, mais l'effet sur les mauvaises herbes peut être réduit s'il pleut dans les six heures qui suivent le traitement.
- L'éclaircissement temporaire (7 à 10 jours) de la teinte de la culture et une légère réduction de la hauteur sont parfois observés, tout particulièrement s'il gèle ou s'il fait exceptionnellement chaud au cours des 24 à 48 heures qui suivent le traitement. S'il a gelé, attendre de 4 à 5 jours avant de traiter la récolte avec l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF.

- L'effet sur les mauvaises herbes et la tolérance de la culture peut être amoindri si le traitement avec l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF a lieu après le stade de croissance précisé.
- Laisser s'écouler de 4 à 5 jours entre le traitement avec l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF et un traitement avec d'autres pesticides, notamment des herbicides contre la folle avoine.

### SOJA - OUEST DU CANADA

- Utiliser la dose prescrite en présemis incorporé avec au moins 100 L d'eau par hectare.
- VARIÉTÉS : Ne pas utiliser l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF sur AC Brant, Apache, Baron, OAC Eramosa, Maple Amber, Maple Ridge, IA 1003 ou S-240. Avant d'utiliser l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF, consulter son représentant de Corteva Agriscience Canada Company, son détaillant de produits chimiques ou son fournisseur de semences pour obtenir de plus amples renseignements sur la tolérance des variétés de soja.
- Les maladies des semis, les températures froides, la mise en terre trop profonde, l'humidité excessive, un pH élevé (plus de 7,5), de fortes concentrations salines ou la sécheresse peuvent affaiblir les semis de soja et accroître les risques de dommages par l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF et Treflan Liquid E.C. Herbicide Dans de telles circonstances, la croissance peut être retardée ou le rendement réduit.

### MÉTRIBUZINE MX 75 DF UTILISÉ AVEC D'AUTRES HERBICIDES

Se reporter à l'étiquette du ou des produits d'association pour connaître les recommandations pertinentes, les directives concernant l'utilisation, les restrictions, les mises en garde et les mauvaises herbes supplémentaires supprimées qui ne sont pas précisées sur la présente étiquette. À moins qu'il ne soit interdit de le faire sur cette étiquette ou sur les étiquettes des produits d'association, procéder à un traitement en pleine surface ou en bandes.

### Métribuzine Mx 75 DF utilisé en mélange en cuve en présemis incorporé (traitement de printemps)

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Textures de sol et taux par hectare	
		GROSSIÈRE (2 à 6 % de matière organique) <sup>1</sup>	MOYENNE ou FINE (tous les sols contenant entre 6 à 15 % de matière organique) <sup>1</sup>
Graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges	Métribuzine Mx 75 DF plus Treflan Liquid E.C. Herbicide (480 g/L)	275 à 375 g + 1,7 L	375 à 550 g + 2,3 à 3,0 L <sup>2</sup>

1. La dose de l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF varie avec la teneur en matière organique du sol; plus la teneur en matière organique est élevée, plus la dose requise de l'herbicide Métribuzine Mx 75 DF est élevée.

- Ne pas utiliser sur des sols contenant moins de 2 % de matière organique.
- Dans le cas des sols contenant de 2 à 3 % de matière organique, utiliser 275 g/ha.
- Dans le cas des sols contenant de 3 à 6 % de matière organique, utiliser 375 g/ha.
- Dans le cas des sols contenant entre 6 à 10 % de matière organique, choisir une dose dans la plage recommandée pour les sols à texture moyenne et fine.
- Dans le cas des sols contenant 10 % de matière organique ou plus, utiliser la dose recommandée la plus élevée (la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges peut ne pas être adéquate).

2. Utiliser une dose élevée de l'herbicide Treflan Liquid E.C. Herbicide si l'infestation de folle avoine est forte.

<sup>TM</sup> Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

Tous les autres produits mentionnés sont des marques déposées ou des marques de commerce de leurs fabricants respectifs.

020626

Code de l'étiquette: CN-33846-005-F  
Remplace: CN-33846-004-F